

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

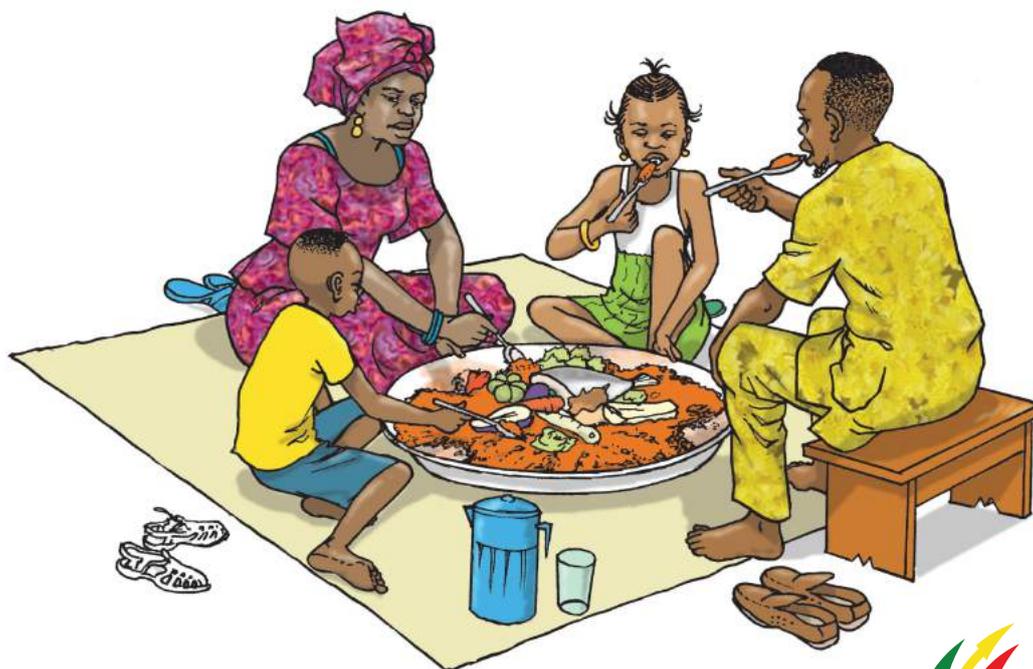


Un Peuple ■ Un But ■ Une Foi

—
SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT



RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNUEL 2021



Sommaire

MOT DU SECRETAIRE EXECUTIF Jean Pierre SENGHOR, Ph.D	4
QUELQUES FAITS MARQUANTS EN 2021	6
A PROPOS DE NOUS	8
LES MISSIONS DU SECNSA.....	8
LA COMPOSITION DU SECNSA.....	9
Aperçu des Performances du SECNSA	10
ECHOS DES BRSA	26
COORDINATION DU PROJET DES NOUVEAUX TERROIRS RÉSILIENTS (NTR) .	32
COMPOSANTE 1 : Le Système D'information sur les Ressources du Terroir	32
COMPOSANTE 2 : Exploitations Familiales Résilientes (EFR).....	33
COMPOSANTE 3 : Unité Mobile de Prestation de Services Agricoles.....	34
CONVENTIONS ET PARTENARIATS.....	36
PRINCIPALES CONTRAINTES ET PERSPECTIVES MAJEURS	40
CONTRAINTES MAJEURES	40
PERSPECTIVES ANNEE 2022	41
AXE 1 : GOUVERNANCE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE.....	41
AXE 2 : RESILIENCE DES MENAGES	42
AXE 3 : COORDINATION, CONCERTATION et GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES	42
AXE 4 : SUIVI-ÉVALUATION DU PNASAR SONT OPERATIONNELS ET FONCTIONNELS	42

Liste des tableaux

Tableau n°1 : Répartition de l'assistance alimentaire dans les départements bénéficiaires	24
Tableau n°2 : Répartition de l'assistance au renforcement de la résilience	25
Tableau n°3 : Répartition des bénéficiaires	26

MOT DU SECRETAIRE EXECUTIF

Jean Pierre SENGHOR, Ph.D



« En 2022, le SE-CNSA est définitivement sorti des sentiers battus et s'est résolument positionné en véritable force de propositions de solutions durables, aussi bien à l'échelle nationale qu'au plan sous régional, notamment au sein du Réseau de Prévention des Crises alimentaires (RPCA) qui couvre 17 pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest ».

Telle est la vision, totalement en phase avec la SNSAR, que j'ai déclinée dès mon arrivée à la tête de cette belle entité, investi par le Chef de l'Etat, de cette mission à défis multiples, ô combien exaltante.

« Contribuer à bâtir des remparts contre l'insécurité alimentaire et apporter des réponses structurelles en ayant, en ligne de mire, les objectifs fixés par les agendas 2030 (ODD2) et 2035 (PSE). C'est là, le but que nous poursuivons depuis 2017 et dont l'année 2021 a constitué une étape charnière du fait, justement, de ce que nous a enseigné, en 2020, en la matière, la survenue de la pandémie à Covid-19; en l'occurrence, la nécessité et l'urgence d'impulser le changement de cap en proposant et en participant activement à la construction de Nouveaux Terroirs résilients.

Il s'agit d'offrir aux ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire, les capacités intrinsèques de faire face aux chocs éventuels (climatiques, économiques, entre autres).

Au-delà, en effet, des activités de routine spécifique au cœur de métier du SE-CNSA telles les enquêtes ponctuées par la tenue, deux fois l'an, du Cadre Harmonisé d'analyse des zones à risques ainsi que l'estimation des populations en insécurité alimentaire au Sénégal, nous avons, en 2021 initié une réflexion et organisé une large concertation au sujet de l'Utilisation, un des piliers majeurs de la sécurité alimentaire, pourtant, souvent laissé pour compte dans nos travaux.

Cet exercice de diagnostic et de consultations a abouti à l'organisation, en juin 2021, du Forum National **Prospectives alimentaires**, à l'horizon 2035 qui a, tout à fait par ailleurs, constitué un intrant majeur au document de participation du Sénégal au sommet mondial sur les Systèmes alimentaires, organisé par l'ONU, en marge de sa dernière rencontre de New York, en décembre 2021. Les recommandations de ce forum ont été, également, reversées, au titre de la contribution du SE-CNSA, au guide de l'alimentation au Sénégal, en cours d'élaboration.

Toujours dans le souci de moderniser les instruments d'analyse et la recherche d'une

plus grande efficacité, des outils performants de planification et de suivi-évaluation ont été mis au point et fait l'objet de formations des acteurs directement concernés sur le terrain.

L'année 2021 a surtout vu le déploiement d'efforts notoires en vue de la concrétisation des EFR et des UMSA, , de même que la redynamisation des cadres de concertations tels les Comités Régionaux et départementaux de Sécurité Alimentaire (CRSA et CDSA)

.
De la gestion des crises à la prévention du risque ; tel est le glissement ou changement d'approche méthodologique en cours ; il n'est pas que sémantique, il est accepté par tous les acteurs y compris, bien entendu, nos partenaires au développement.

Je tiens, justement, à remercier toutes les agences du Système des Nations Unies de leur présence constante à nos côtés ; je remercie, en particulier le Programme alimentaire Mondial (PAM) de son appui régulier très apprécié, la FAO de son accompagnement technique constant de qualité. La JICA a été d'un apport considérable au travers de son projet RC-GSAR. Une mention spéciale à la Délégation de l'Union européenne, qui en 2021 n'a cessé de nous accompagner dans une réflexion en vue de concevoir et mettre en œuvre, dès 2022, un projet d'appui au PNASAR.

A tous mes collaborateurs et à tous les acteurs de le SAN, infatigables et généreux dans l'effort je renouvelle mes encouragements à redoubler d'efforts afin que progressivement, au vu des enjeux et défis nouveaux, nous puissions contribuer, ensemble, à réduire l'insécurité alimentaire et nutritionnelle à sa plus simple expression.

QUELQUES FAITS MARQUANTS EN 2021



Ce forum a rassemblé près de 300 personnes et s'est déroulé sous format présentiel et via les outils numériques Zoom et YouTube, ce qui a permis un maximum d'interactions et d'échanges entre les participants. Les discussions ont été organisées autour de deux (2) questions majeures : Que savons-nous de ce que nous consommons ? et, Que devrions-nous faire de ce que nous savons ?



Cérémonie de clôture du FORUM sur les perspectives alimentaires par le Ministre D'Etat Benoit SAMBOU le 23 juin 2021



CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DU 4^{ÈME} COMITÉ CONJOINT DU PROJET RC/GSAR



VISITE DU REPRÉSENTANT ADJOINT DE LA JICA AU SECNSA



A PROPOS DE NOUS

Le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SECNSA), créé par arrêté primatial n° 003066 du 7 mars 2000 est l'organe technique du CNSA placé sous la tutelle du Premier Ministre. Cet ancrage institutionnel colle parfaitement avec le caractère transversal et multisectoriel de la Sécurité alimentaire et de la résilience.

LES MISSIONS DU SECNSA

- ✓ Assurer le secrétariat du Conseil National de Sécurité Alimentaire (CNSA) en préparant ses sessions techniques et en faisant le suivi de l'application de ses décisions ;
- ✓ Établir et animer le réseau d'information sur la sécurité alimentaire et constituer le point focal du système d'information et de cartographie sur la sécurité alimentaire et la vulnérabilité ;
- ✓ Surveiller, à moyen et long termes l'impact des politiques macroéconomiques et sectorielles sur la sécurité alimentaire, nutritionnelle et produire le cas échéant, des analyses synthétiques de référence dans la perspective de permettre aux décideurs de formuler des politiques et de concevoir et cibler des interventions plus efficaces.
- ✓ Assurer à court terme, le suivi des indicateurs sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle par un dispositif fonctionnel d'alerte rapide.

LA COMPOSITION DU SECNSA

Au niveau national

5 DIRECTIONS	<ol style="list-style-type: none">1. Direction Concertation Prospectives et Gestion des Crises Alimentaires (DCP/ GCA)2. Direction de la Technologie et de l'innovation (DIT)3. Direction des Études, Planification et Suivi Évaluation (DEPSE)4. Direction Administrative et Financière (DAF)5. Direction Résilience et Changement Climatique (DRC)
3 CELLULES	<ol style="list-style-type: none">1. Cellule SAP2. Cellule Communication et relations publiques3. Coordination des BRSA
5 CONSEILLERS	<ul style="list-style-type: none">01 Conseiller chargé des affaires juridiques01 Conseiller chargée des affaires économiques01 Conseiller en charge du suivi évaluation02 Conseillers Technique

Au Niveau régional

le SE-CNSA assure la liaison entre le CNSA et les comités régionaux et départementaux de sécurité alimentaire. Pour un bon pilotage des activités de sécurité alimentaire, le SE-CNSA a installé des bureaux de Sécurité Alimentaire au niveau de chaque région appelé (BRSA) composé d'un chef de bureau et d'un adjoint, d'un superviseur et d'un agent de suivi.

Aperçu des Performances du SECNSA

En vue d'assurer un bon suivi des activités et des indicateurs de résultats, une méthodologie permettant de mesurer l'atteinte ou pas des objectifs du SECNSA a été appliquée. A ce propos, le SECNSA, dans le cadre de la mission qui lui est confiée, chaque activité, a été éclatée en sous activités avec des poids (en %) affectée à chaque sous activité. Le cumul des poids des sous activités doit donner 100 %. Ce qui correspond à l'atteinte de l'activité à 100%. Le phasage ci-après a été retenu quant à la mesure des performances des activités et indicateurs de résultats

Intervalle de performance	Couleur phasage admise	Appréciation sur la performance
0% – 25 %	Red	Faible progrès
25,01% - 50%	Yellow	Progrès acceptable
50,01% - 75%	Orange	Progrès assez acceptable
75,01% - 100%	Green	Bon progrès
Plus de 100%	Dark Green	Très bon progrès

RESULTAT 1 : LA COORDINATION DU SYSTEME D'ALERTE PRECOCE EST AMELIOREE

Le Système d'Alerte Précoce (SAP) est l'outil principal d'information sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des ménages au niveau des pays du Sahel. Il comprend la collecte, le traitement et la diffusion de l'information relative aux situations alimentaires, nutritionnelles et pastorales. Sa mission principale est de prévenir de manière précoce, le gouvernement de l'apparition de toute forme de crise alimentaire, nutritionnelle et/ou pastorale à un niveau central et/ou local, et de proposer les mesures susceptibles d'en atténuer les effets.

La façon dont l'information est recueillie, analysée et diffusée est déterminante pour son utilisation dans les prises de décision et son rôle d'appui aux interventions nationales immédiates en cas de crises alimentaires, nutritionnelles et pastorales transitoires.

En 2018, à la suite de la refonte des textes du SECNSA, la Cellule du Système d'Alerte Précoce (CSAP) a été créée en avril 2018 et directement placée sous l'autorité du secrétaire exécutif du SECNSA. Elle exécute les missions d'alerte, de veille pour le compte du SECNSA. Dans le cadre de l'exécution de ses missions, la CelSAP, a au courant du semestre sous revue, déroulé certaines activités, il s'agit entre autres :

- Des rencontres de validation des bulletins trimestriels du SAP ;
- Des Enquêtes de suivi de la Situation Alimentaires (ESA) ;
- Du profil HEA, SN02 à établir
- De la collecte de paramètres clés ;
- De l'analyse Outcome Analysis (OA) ;
- Du Cadre Harmonisé (CH) national ;
- Des Cadres Harmonisés décentralisés.

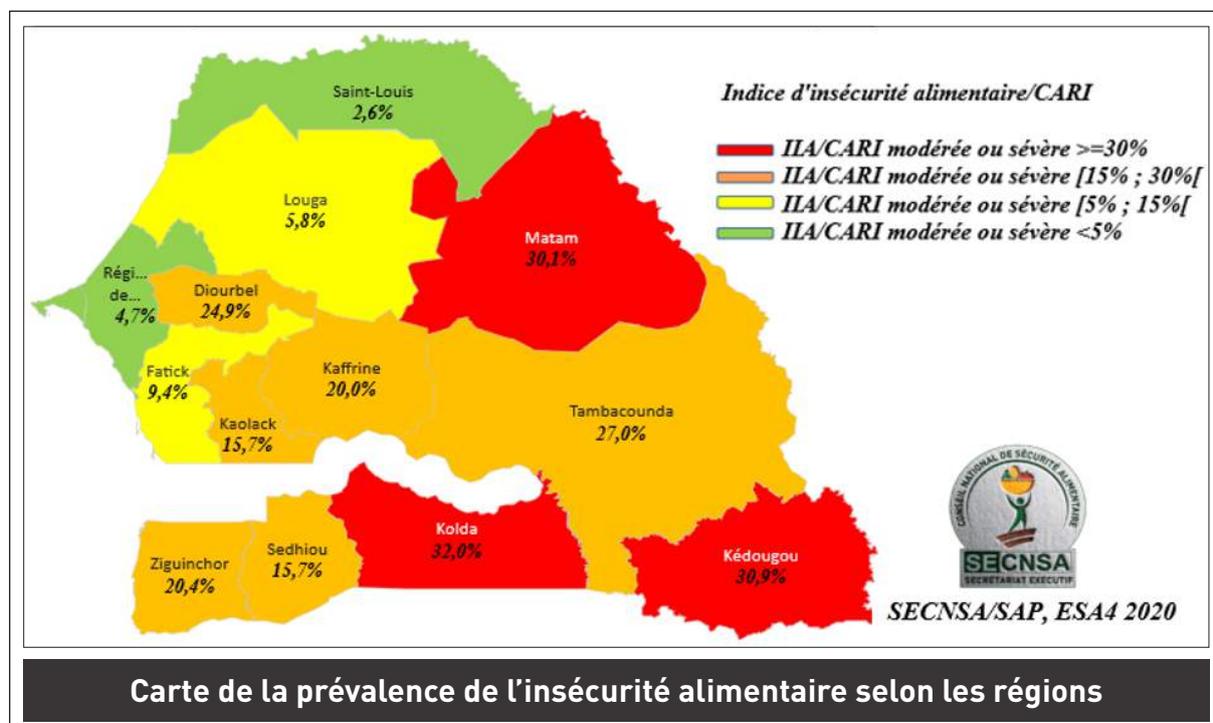
L'une des missions du SAP consiste à alerter l'autorité de façon précoce sur les potentiels crises alimentaires dans le pays. C'est dans ce sillage que le SAP fournit un bulletin d'information trimestriel qui est un de ses produits qui entrent dans le cadre de sa mission d'alerte précoce. En plus de ce bulletin d'information, un rapport de suivi de la situation alimentaire est élaboré deux (2) fois par année, de même qu'une fiche communication à raison de deux (2) fois par année, à l'issu du Cadre Harmonisé. La collecte des paramètres clés est également sanctionné par un rapport de même que l'analyse OA.

Tenue des rencontres de validation des bulletins trimestriels du SAP

L'élaboration du bulletin SAP est traditionnellement suivie d'une validation par les membres du comité technique SAP. Cette validation technique du document nécessite normalement la présence de tous les acteurs membres du comité technique SAP pour l'amender après avoir reçu les termes de référence de la rencontre. La réunion, après être tenue, est sanctionnée d'un compte rendu recueillant l'ensemble des observations émanant des participants ainsi qu'à d'éventuels recommandations pour les prochaines échéances. Cette année, à l'instar de l'année 2020, les rencontres de validation se sont faites en ligne, en raison de la pandémie à COVID-19,

Enquêtes de suivi de la Situation Alimentaires (ESA)

Comme à l'accoutumée, en prélude aux cessions d'analyse du CH, une enquête de sécurité alimentaire est réalisée, pour renseigner les indicateurs d'analyse du CH, et de fournir une masse d'informations permettant d'approfondir les analyses, en prenant en compte les spécificités de chaque localité. Ces enquêtes se font de façon biannuelle et permettent de renseigner l'analyse du Cadre Harmonisé (CH). Elle correspondait au cinquième passage des enquêtes ESAs.



L'enquête de suivi de la situation alimentaire au Sénégal (ESA4), réalisée en Septembre-

Octobre 2020, a concerné les 14 régions et 45 départements du pays. Le contexte de pandémie dans lequel s'inscrit la tenue de cette enquête, s'avère particulier avec des difficultés de déployer le dispositif habituel du SE-CNSA dans le cadre de ses enquêtes biannuelles. A cette effet, l'enquête a porté sur un échantillon représentatif de 4 957 ménages au niveau de chacun des 45 départements. Elle a pris en considération des indicateurs de sécurité alimentaire en plus des caractéristiques socioéconomiques et démographiques des ménages.

La prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou sévère basée sur le CARL est revue à la hausse avec 17,1% ($\pm 1,1\%$) des ménages ayant vécu l'expérience, comparée aux évaluations des deux années passées (c'est-à-dire depuis Janvier 2019). La prévalence d'insécurité alimentaire modérée ou sévère est ainsi plus élevée en milieu rural avec 20,2% $\pm 1,1\%$ (soit 0,8% sévère et 19,4% modérée) qu'en milieu urbain avec 10,0% $\pm 0,8\%$ (soit 0,7% sévère et 9,3% modérée) en milieu urbain. Au niveau département, l'insécurité alimentaire modérée ou sévère a plus touchés (par ordre d'importance) les départements tels que Salémata (47,8%), Médina yoro foulah (46,2%), Koumpentoum (46,1%), Ranérou (38,1%), Saraya (37,7%), Matam (35,0%) et Diourbel (32,6%).

Ces départements suivent quasiment la même logique par rapport aux autres indicateurs comme le score de consommation alimentaire, le score de diversité alimentaire, l'échelle domestique de la faim, l'indice des stratégies d'adaptation alimentaire et part des dépenses alimentaires. Concernant la consommation alimentaire « Pauvre » affecte moins d'un (1) ménage sur dix (10) c'est-à-dire 7,6% de l'ensemble des ménages enquêtés avec un risque d'erreur de $\pm 0,7\%$. Ainsi, la consommation alimentaire Pauvre ou Limite atteint moins d'un (1) ménage sur quatre (4) et est de 23,4%.

Ainsi, la population sénégalaise adopte fréquemment des stratégies de types alimentaires avec un indice moyen de 11,4 correspondants à la catégorie des stratégies de type « Stress ou Sous-pression ». Ainsi, les stratégies comme « consommer des aliments moins appréciés car moins chers » avec 41,7% et « Emprunter des aliments ou dépendre sur l'aide d'amis ou de proches » avec 21,9% sont les plus développées. Cependant, les ménages priorisent l'achat de nourritures avec 60,3% de leurs dépenses totales qu'ils consacrent à l'alimentation. Les dépenses de santé et les frais liés à l'électricité-gaz-éclairage suivent avec respectivement 13,9% et 9,8%.



Toutefois les ménages (7,1%) consomment peu de groupes d'aliments 1 (un) à deux (2) groupes ou même ne consomment aucun groupe sur 24 heures. Il faut également constater que plus d'un (1) ménage sur 4 (27,7%) ont consommé trois (3) à quatre (4) groupes d'aliments.

En définitive, le Sénégal connaît une situation d'insécurité alimentaire globalement acceptable même c'est la plus élevée, enregistrée depuis Janvier 2019. Ainsi, les disparités constatées donnent priorité aux sept (7) départements exposés plus-haut. Il est toutefois nécessaire d'émettre des recommandations afin d'aider à la prise de décision.

L'accès n'est pas satisfaisant, 66% des ménages ont rencontré des difficultés pour accéder aux marchés, 40% ont rencontré des difficultés pour accéder aux infrastructures de santé. La baisse de revenus due aux effets de la COVID 19, accentue davantage la vulnérabilité des ménages dont le pouvoir d'achat est déjà affecté par les impacts de la pandémie. A cela s'ajoute une hausse des prix des céréales de base notamment le mil (11%) et le sorgho (15%) au niveau des marchés. L'approvisionnement du marché en céréales locales est encore timide en cette période de début de battage.

PRINCIPALE CONCLUSION DE L'ENQUETE

L'enquête a eu lieu à la fin de la période de soudure considéré de Juin à Août selon le dernier manuel du cadre Harmonisé (CH). La saisonnalité de l'insécurité alimentaire est un facteur très important au Sénégal, qui touche tous les ménages mais surtout ceux des zones rurales notamment les plus enclavées. L'analyse des résultats de l'enquête ESA-5 révèle une situation d'insécurité alimentaire assez précaire au Sénégal avec une prévalence plus élevée enregistrée depuis Janvier 2019. Les disparités constatées donnent priorité aux sept (7) départements de Salémata (47,8%), Médina yoro foulah (46,2%), Koumpentoum (46,1%), Ranérou (38,1%), Saraya (37,7%), Matam (35,0%) et Diourbel (32,6%) où les prévalences d'insécurité alimentaire modérée ou sévère sont importantes. Il est toutefois nécessaire d'émettre des recommandations afin d'aider à la prise de décision.

LES RECOMMANDATIONS DE L'ENQUETE

Les résultats de l'ESA4 ont permis de constater un besoin :

- D'améliorer les moyens d'existence des ménages les plus vulnérables ;
- D'aider les ménages notamment les plus « Pauvres » à améliorer leurs consommations alimentaires en favorisant leurs alimentations en protéines animales et végétales (viande, poisson, œufs, lait, etc.) ;
- De sensibiliser davantage les ménages sur la COVID-19 et de favoriser la bonne marche des activités économiques comme l'ouverture des marchés hebdomadaires et les activités commerciales ;
- Faciliter l'accès des ménages aux aliments en diminuant les prix des denrées de base surtout en cette période pandémique où les moyens d'existence des ménages sont affaiblis ;
- Renforcer la nutrition des enfants en les supplémentant en vitamines A et en diversifiant leurs alimentations

Collecte des paramètres clés

La collecte des Paramètres Clés (PC) précède tout le temps l'analyse du Cadre Harmonisé (CH) à l'instar des enquêtes ESA. Les données issues de cette collecte sont analysées lors de l'OA et permettent de renseigner des indicateurs du CH.

L'AEM permet d'appréhender l'économie normale des ménages en vue de mesurer l'impact des chocs sur leur sécurité alimentaire et leurs moyens d'existence. A ce jour, une enquête de référence a été menée dans treize (13) zones de moyens d'existence (ZME), sur les quinze (15) que compte le Sénégal. A l'issue de ces enquêtes, des indicateurs pertinents en rapport avec les moyens d'existence des ménages, communément appelés paramètres clés ont été recensés, pour être suivi lors des sessions d'analyse des résultats.

Deux fois, au cours de l'année de consommation les données sur les paramètres clés sont collectées avant chaque session d'analyse des résultats, dans les ZME où une enquête de référence a été organisée. C'est dans ce contexte que le SECNSA avec l'appui du Pro-Act et de la JICA a mené une collecte de données sur les paramètres clés dans les ZME 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 au mois de février 2021.

Les résultats d'analyse de la collecte des paramètres clés de février 2021

Les entretiens avec les communautés villageoises, ont révélé que les populations s'attendent à une bonne production agricole contrairement à la campagne passée. Cette situation s'explique par la bonne pluviométrie, mais également par le soutien accordé par l'Etat aux producteurs, à travers la distribution d'intrants. Ils ont également montré une diminution des envois d'argent, en raison de la COVID 19. En effet, les mesures prises pour lutter contre la propagation de la pandémie, ont entraîné des pertes d'emplois et par conséquent une baisse des revenus.

Sur le plan pastoral, des foyers de maladies comme la pasteurellose bovine, la fièvre aphteuse, ont été signalées pratiquement dans toutes les ZME. La bonne pluviométrie a permis au tapis herbacé de bien se développer, favorisant un bon état d'embonpoint des animaux.

Concernant la pêche, les captures diminuent d'année en année notamment dans la zone SN 07, en raison de la surpêche, de la COVID 19 et de l'immigration clandestine vers l'Europe

Les résultats d'analyse de la collecte des paramètres clés de novembre 2021

Les entretiens avec les communautés villageoises, ont révélé que les populations s'attendent à une bonne production agricole contrairement à la campagne passée.

Sur le plan pastoral, le tapis fourrager est bien fourni, la transhumance n'a pas encore débuté. Le vol de bétail demeure toujours un frein à la pratique de l'élevage, notamment dans la zone pastorale.

Focus groupe dans un village de la ZME SN 13



Récolte de maïs (village Adja) Ranérou



Récolte de mil (village Tékinguel) Ranérou

Analyse Outcome Analysis (OA) / **SESSION ANALYSE DES RESULTATS MOIS DE MARS 2021**

Le Groupe de Travail HEA (GTHEA) a procédé à l'analyse des résultats du HEA du 02 au 04 mars 2021. Compte tenu de la situation sanitaire du pays, marquée par la pandémie à COVID 19, cette rencontre s'est déroulée en ligne. L'analyse a montré qu'il y'a pas de déficit de survie (DS), ni de protection des moyens d'existence (DPME). Les efforts consentis par le Gouvernement pour soutenir les producteurs frappés par la COVID 19, combinés à la bonne pluviométrie ont permis d'avoir une bonne production agricole et pastorale. Parallèlement à cette situation, il faut souligner également, que les marchés sont bien approvisionnés avec de faibles variations sur les prix des denrées de base dans la plupart des ZME. Les données sur la production agricole, l'élevage, les marchés et les moyens d'existence ont servi à dresser la situation courante et projetée des ménages vivant dans les treize (13) zones de moyen d'existence (ZME), qui ont été analysées

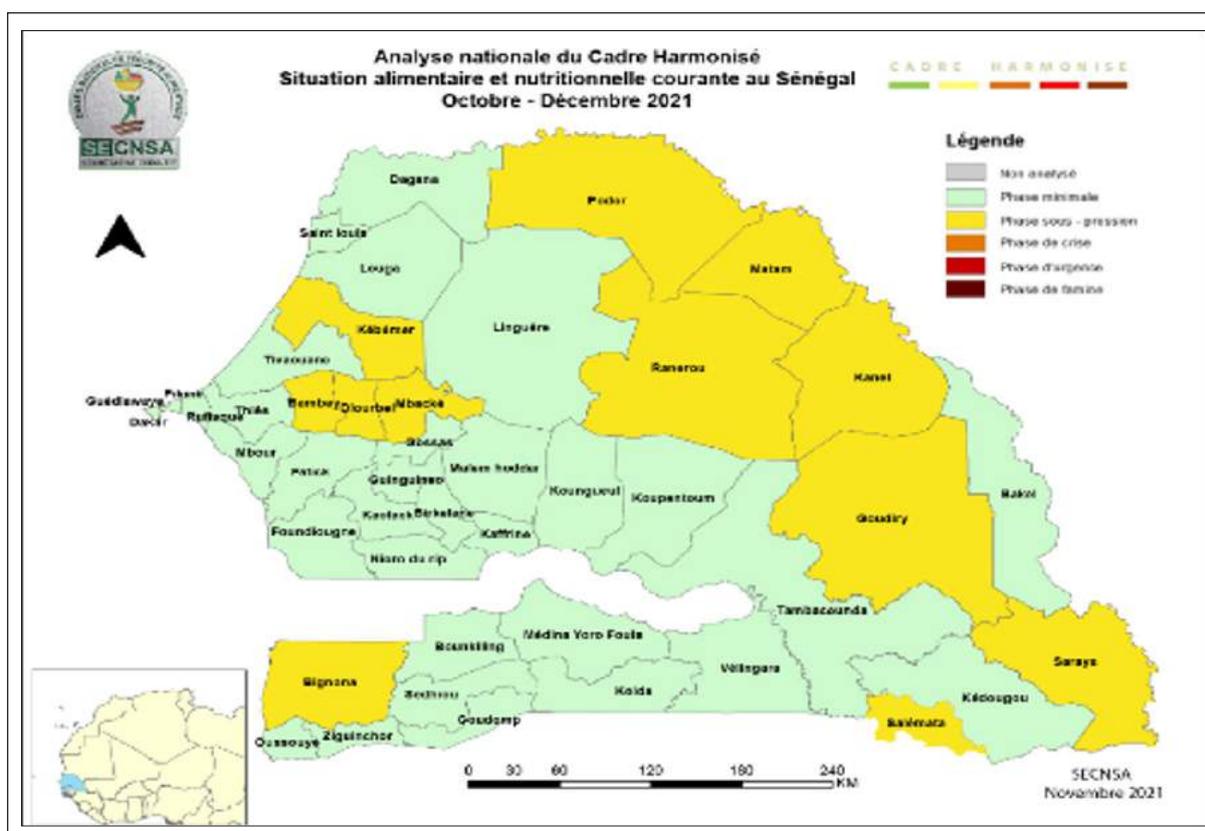
Analyse Outcome Analysis (OA) / SESSION ANALYSE DES RESULTATS MOIS DE NOVEMBRE 2021

Le Groupe de Travail HEA (GTHEA) a procédé à l'analyse des résultats du HEA du 2020 à l'hôtel YUMA du 03 au 05 novembre 2021. Les résultats, ont montré qu'il y'a pas de déficit de survie (DS), ni de protection des moyens d'existence (DPME), malgré les effets de la COVID 19 sur l'économie. Les efforts consentis par le Gouvernement pour soutenir les producteurs frappés par la pandémie combinés à la bonne pluviométrie ont permis d'avoir une bonne production agricole et pastorale. Parallèlement à cette situation, il faut souligner également, que les marchés sont bien approvisionnés avec de faibles variations sur les prix des denrées de base dans la plupart des ZME. Pour cette session, seules six (06) ZME ont été analysées : SN 04, SN 05, SN 06, SN 09, SN 13 et SN 15. En l'absence de statistiques agricoles, Les analystes du GTHEA ont décidé de réviser la partie production agricole. Les avis émis, ont tenu compte des conclusions des superviseurs qui ont rencontré les populations et les chefs de services de l'agriculture.

Cadre Harmonisé (CH) national

L'analyse du Cadre Harmonisé se tient deux (2) fois par année. Elle s'est effectuée au mois de Mars et novembre 2021. La carte ci-après matérialise la situation de la vulnérabilité du pays après l'analyse des données.

SITUATION COURANTE



PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ANALYSE DE LA SESSION DE MARS 2021

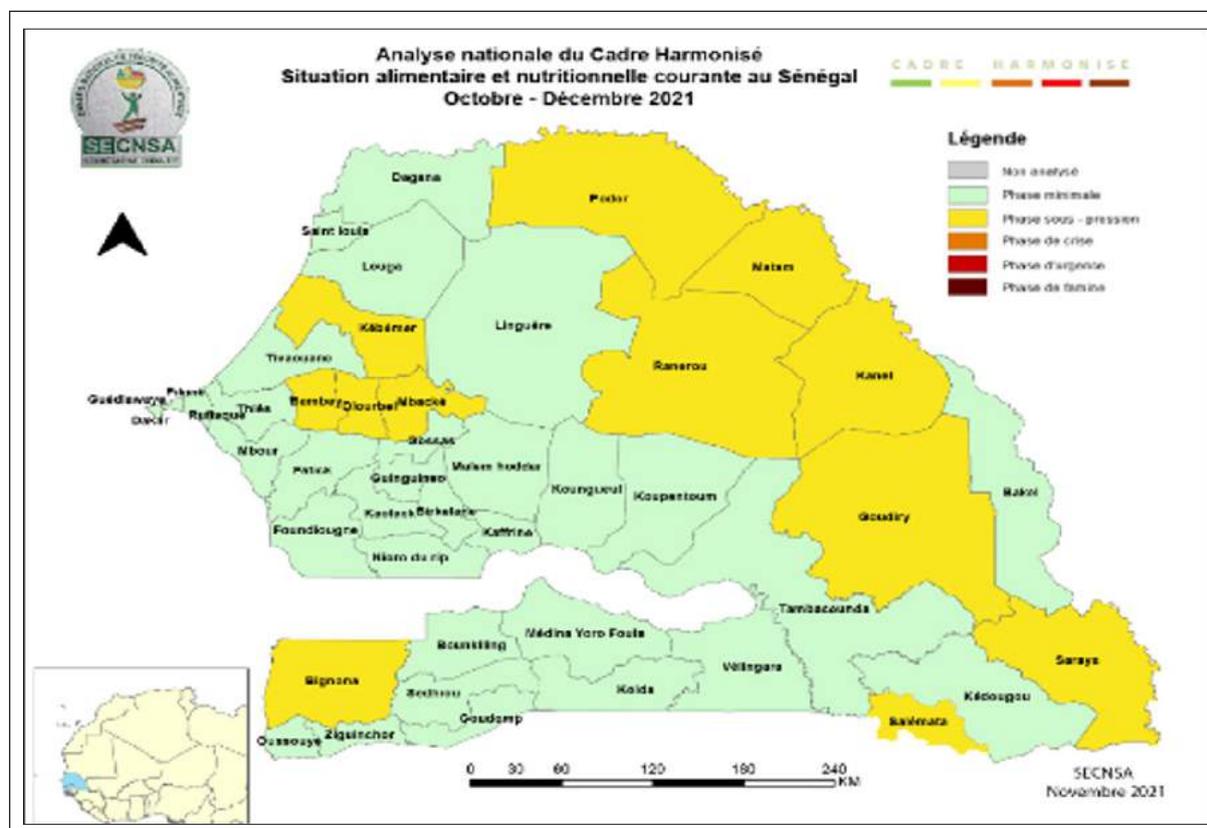
Les résultats montrent une situation alimentaire assez satisfaisante en phase courante (octobre-novembre-décembre). Trente-trois (33) départements sont en phase minimale, douze (12) en phase sous pression et aucun département n'est en phase crise. En termes de populations, sur dix-sept millions quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-six (17 099 966) personnes analysées, quatorze millions deux-cent quatre-vingt-cinq mille deux cent vingt-trois (14 285 323) personnes sont en phase minimale, deux millions six cent soixante-huit mille cinq cent quinze mille (2 668 515) personnes sont en phase sous pression et trois cent quatre mille cent sept (304 107) personnes sont en phase 3 (crise).

Dans les départements en phase minimale, en général, les indicateurs de résultats (consommation alimentaire ou évolution des moyens d'existence) sont en phase minimale et les facteurs contributifs ont des impacts positifs sur les résultats.

POPULATION : SITUATION COURANTE

	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4	Phase 5
Départements	33	12	0	0	0
Populations	14 285 323	2 668 515	304 107	0	0

SITUATION PROJETÉE



Pour la période projetée, la situation alimentaire des ménages pourrait connaître une

légère dégradation. Le nombre de départements en phase sous pression pourrait passer à (25) et trois (3) départements pourraient être en crise.

Le nombre de personnes en phase crise passerait de trois cent quatre mille cent sept personnes (304 107) à sept cent quarante et un mille cent cinquante-quatre mille personnes (741 154), par ailleurs treize mille soixante-onze mille personnes seraient en urgence. La population en phase sous pression pourrait augmenter et atteindre la base des trois millions six cent treize mille deux cent vingt-deux (3 613 222) personnes. La probable diminution des stocks et la baisse attendue de la disponibilité consécutives aux déficits de la production céréalière et du disponible fourrager seraient les principales causes de la dégradation de la situation alimentaire des ménages

POPULATION : SITUATION PROJETÉE

	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4	Phase 5
Départements	17	25	3	0	0
Populations	12 890 497	3 613 222	741 154	13 071	0

Résultat 2 : les cadres de concertations avec les acteurs sont animés et opérationnels

Animation des cadres de Concertation

Le SE-CNSA accorde une importance particulière aux questions transversales, notamment celles liées à la concertation.

Tout au long de la mise en œuvre des activités de l'année 2021, les concertations se sont poursuivies pour une meilleure réussite dans ses missions de coordination, d'analyse et de suivi évaluation de la SAR.

Le bilan des activités liées à la concertation fait état de plusieurs grands rendez-vous nationaux comme internationaux (réunions CT/Réseaux, ateliers, cadre harmonisé, forum, dialogue national, Sommets, etc.) avec les acteurs concernés malgré la survenue de la pandémie qui entrave beaucoup les rencontres en présentiel. Ainsi, avec la déclaration de l'épidémie Covid 19, les réunions virtuelles sont toujours d'actualité mais surtout très privilégiées. En effet, l'agenda annuel a permis de redynamiser différents cadres de concertation sur la SAR

Le comité technique du SAP : cadre d'analyse du système d'alerte précoce

Ce cadre se réunit deux fois par an au niveau national pour animer deux (2) sessions du Cadre harmonisé (CH) aux mois de mars et novembre aussi bien aux niveaux nationaux. Ce cadre permet d'analyser la situation alimentaire du pays conformément au Manuel 2.0 élaboré par le CILSS

Le comité technique National de suivi évaluation du PNASAR

Ce cadre de concertation interpelle les acteurs sectoriels. Ce cadre se réunit au minimum trois fois par an pour échanger sur les questions de sécurité alimentaire et de résilience. En 2021, ce cadre s'est réuni deux fois :

- Une première pour faire le bilan de l'année 2020, et faire la planification des activités du PNASAR pour 2022

- Une deuxième rencontre pour faire la revue semestrielle du PTBA de 2022

Les comités régionaux et départements de sécurité alimentaire (CRSA-CDSA)

Le SECNSA utilise les CRSA et CDSA pour tenir les cadres harmonisés décentralisés. En 2021, il a été tenu 09 sessions dans les régions de Matam, Louga, Tambacounda, Kaffrine et Kédougou Diourbel, Kaolack et Fatick, avec l'appui de la JICA dans le cadre de la mise en œuvre de son projet RC-GSAR.

Ces mêmes cadres sont utilisés par le SECNSA, pour tenue des concertations sur la planification des activités du Programme National d'appui à la sécurité alimentaire et à la résilience à l'échelle opérationnelle, mais aussi ils ont servi de cadre d'échanges pour partager les résultats de suivi évaluation des projets et programmes de SAR. Au moins, dans chaque région un à deux ateliers régionaux ont été tenus.

Le cadre de concertation du RPCA

Dans le même sillage, le SE-CNSA à travers son Secrétaire Exécutif a participé aux rencontres du RPCA tenue en ligne pour débattre des questions de l'insécurité alimentaire au Sahel.

POINT SUR LA PROSPECTIVE ALIMENTAIRE

Un atelier a été organisé via visioconférence le 16 mars 2020 pour partager avec les membres du comité, les points focaux des sectoriels et partenaires au développement « la situation de l'alimentation au Sénégal » et les « propositions de scénarii d'apprentissage » faites par le consultant LARTES.

Conjointement à la préparation du forum national, des experts de l'alimentation, des décideurs politiques, des agroindustriels (producteurs, agroindustriel, transformateurs d'aliment), des autorités coutumières et religieuses, des médecins, des nutritionnistes, partenaires au développement etc. ont été identifiés et mis à la disposition de la cellule communication pour animer la communication sur les perspectives alimentaires afin d'informer et d'alerter les populations sur nos modes d'alimentations actuels et sensibiliser sur les conséquences sur la nutrition, la santé la sécurité alimentaire et économique de même que les différents liens qui existes entre elles. Ces informations ont fait l'objet d'une communication diffusée durant 2 mois à la RTS ainsi qu'une diffusion sur les réseaux sociaux (youtube, facebook, tweeter etc.)



Dans la même lancée, l'atelier de réactualisation de l'étude prospective sur la situation de l'alimentation au Sénégal, horizon 2035 a été organisé en début juin 2021 en vue d'une revue du document avec toutes les parties prenantes.

La première édition du forum sur les perspectives alimentaires du Sénégal dont l'objectif principal était la « promotion de modes d'alimentation nutritifs, sains et durables qui préservent la santé des populations sénégalaises » s'est tenue les 22 et 23 juin 2021 au King Fahd Palace

Ce forum a rassemblé près de 300 personnes et s'est déroulé sous format présentiel et via les outils numérique Zoom et YouTube, ce qui a permis un maximum d'interactions et d'échanges entre les participants. Les discussions ont été organisées autour de deux (2) questions majeures : **Que savons-nous de ce que nous consommons ? et, Que devrions-nous faire de ce que nous savons ?**

La réalisation du diagnostic et de l'analyse de la « situation de l'alimentation au Sénégal » ayant servi de support à la tenue de ce premier forum a été structuré autour de 3 axes :

- ***Axe 1 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire et promouvoir l'agriculture durable.***
- ***Axe 2 : Promouvoir une alimentation suffisante, nutritive et saine***
- ***Axe 3 : Favoriser des échanges commerciaux équitables et faciliter la distribution de proximité.***

Les discussions et recherches qui ont porté sur les trois (03) axes ont permis d'élaborer trois scénarii (tendanciel, modéré et optimiste) qui ont fait l'objet de panels durant le forum. Ils ont été animés par des experts, sous la modération des chercheurs du LARTES.

A la sortie de ces deux jours d'échanges, un rapport a été élaboré par le consultant (LARTES) et la situation de l'alimentation au Sénégal a été mise à jour. Ce forum a permis de recueillir des recommandations idoines

Le service prospective concomitamment à la préparation de l'atelier national sur les perspectives alimentaires a contribué à la concertation du groupe technique nutrition pour le dialogue national sur les systèmes Alimentaires.

Enfin le service prospectif a assuré lors de l'enquête ECSANR, la formation des enquêteurs, le traitement et l'analyse des données de nutrition. Il s'en est suivi une participation technique au cadre harmonisé en qualité de chargée de l'analyse des données de nutrition au cadre harmonisé de novembre 2021.

Résultat 3 : Des mécanismes rapides de réponse aux crises alimentaires sont développés

Enoncés des objectifs	Indicateurs	Valeur cible	Valeur atteinte	Taux de réalisation	Commentaire
Elaborer un document du Plan National de Réponse 2021	Nombre de document du PNR élaboré	01	01	100%	-
Assister les ménages vulnérables en aide alimentaire et conditionnelle	Nombre de ménages assistés en aide alimentaire	11 606	12 153	105%	Ciblé touché avec un dépassement

Source : PTBA SECNSA 2021

APERCU SUR LA GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES

Elaboration du Plan National de Réponse 2021

Au mois de mars 2021, le plan national de réponse (PNR) a été élaboré avec l'ensemble des parties prenantes et validé par ces acteurs.

Le budget total nécessaire au financement de la mise en œuvre du PUSA 2020 est estimé à **26 762 641 266 FCFA** dont :

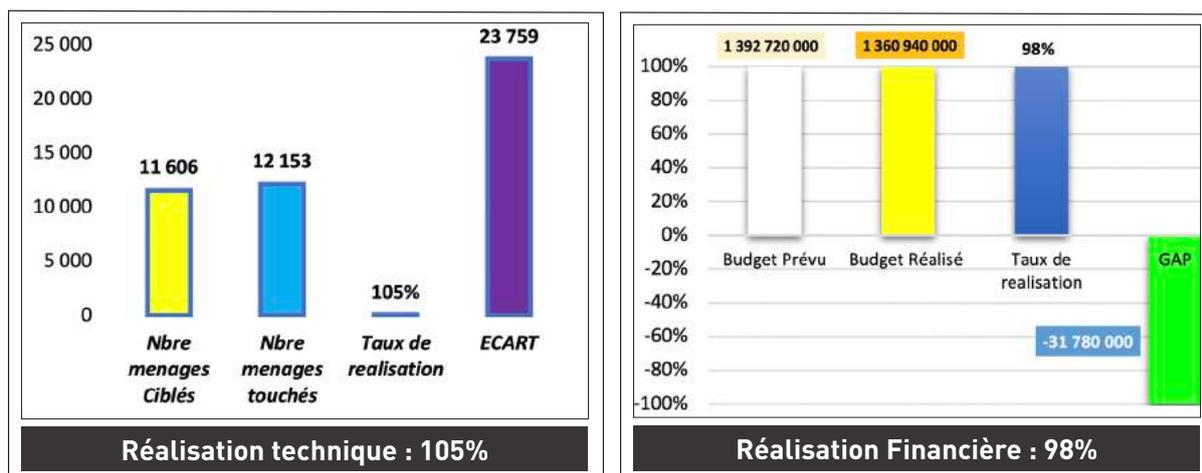
- 7 685 254 200 FCFA pour l'assistance alimentaire ;
- 15 691 863 241 FCFA pour le volet assistance nutritionnelle ;
- 3 384 524 266 pour le volet Elevage.

Il est important de noter que pour le PNR 2021, seul le Programme Alimentaire Mondial a pu mener des interventions pour le volet assistance alimentaire et nutritionnel. Ce qui justifie un faible taux d'exécution.

Réalisation de l'assistance alimentaire

Concernant l'assistance, alimentaire trois distributions ont été réalisées. Sur les 92 848 bénéficiaires (11 606 ménages) planifiés pour un montant de 1 392 720 000 FCFA, au total 92 801 bénéficiaires (12153 ménages) ont été touchés pour un montant de 1 360 940 000 Fcfa soit un taux de réalisation de 99,9% en termes de bénéficiaires.

Les départements concernés par cette assistance sont : Matam, Ranérou, Podor, Saraya et Salémata. Le tableau ci-après nous donne des indications sur la répartition de l'assistance dans les départements.



**Tableau n°1 :
Répartition de l'assistance alimentaire dans les départements bénéficiaires**

Département	Nbr benef	Nbr ménages	Montants Prévus	Nbr benef	Nbr ménages	Montants Dépensés	Taux réalisation
	PLANIFICATIONS			REALISATIONS			
Matam	24 862	3 108	372 930 000	24 870	3 284	371 540 000	100%
Ranérou	15 253	1 907	228 795 000	15 277	1 968	209 825 000	100%
Podor	22 813	2 852	342 195 000	22 734	3 129	340 835 000	99%
Saraya	5 281	660	79 215 000	5 281	692	78 185 000	100%
Salémata	24 639	3 080	369 585 000	24 639	3 080	360 555 000	100%
Total	92 848	11 606	1 392 720 000	92 801	12 153	1 360 940 000	99,9%

En plus de l'assistance alimentaire, le PAM a mené des activités de renforcement de la résilience dans les régions ciblées. Les premières activités concernent l'Assistance Alimentaire pour la création d'Actifs, visant à renforcer la gestion des ressources naturelles, améliorer les moyens de production et atténuer les effets des catastrophes naturelles.

Dans un souci d'efficacité, les ménages ciblés par l'assistance alimentaire inconditionnelle à Matam, Podor, Ranérou, Saraya et Salémata ont bénéficié également d'un transfert supplémentaire en échange de leur participation à la construction/ réhabilitation d'actifs communautaires sensibles aux changements climatiques.

Cette opération à concerner au total 7.420 ménages (comme repartis ci-dessous) dans les mêmes communes ciblées par les transferts inconditionnels.

Concernant cette assistance, les participants recevront un transfert équivalant au nombre de jours travaillés (1450 F par jour de travail).

**Tableau n°2 :
Répartition de l'assistance au renforcement de la résilience**

PLAN DE DISTRIBUTION FFA 2021				
Région	Départements	Nbre de Bénéficiaires	Nbre de Ménages (Participants)	Mt 1 Distribution (FCFA)
Kédougou	Salémata	9 000	1 000	43 500 000
	Saraya	4 500	500	21 750 000
Matam	Matam	27 000	3 000	130 500 000
	Ranérou	9 000	1 000	43 500 000
Saint-Louis	Podor	16 740	1 860	80 910 000
Total		66 240	7 360	320 160 000

Réalisation de l'assistance pastorale

L'assistance au bétail concernera 25% du cheptel des zones ciblées. Il s'agit pour l'essentiel de la zone nord (Louga, Podor, Matam) et des zones de transit et d'accueil (Koumpentoum, Kougheul, Kaffrine et Birkilane...). Le bétail de ces zones cibles est constitué de 848 421 bovins, 1 485 298 ovins, de 1 097 172 caprins et 90 622 équins, soit 1 125 175 UBT. Ainsi, le noyau sensible représente 281 294 UBT.

L'intervention consistera à apporter à cette cible un appui en aliment de bétail de 1 kg par UBT et par jour pour une période de soudure de 2 mois (60 jours) avant l'installation de l'hivernage.

Le besoin alimentaire total pour cette cible est estimé à seize mille huit cent soixante-dix-huit 16 878 tonnes d'aliments de bétail pour un montant global estimé à trois milliards trois cent soixante-quinze millions cinq cent vingt-quatre mille deux cent soixante-six (3 375 524 266) FCFA.

Pour le PNR 2021, 7124 tonnes d'aliments bétail ont pu être acquis dans le cadre du mécanisme de pérennisation de l'Opération Sauvegarde du Bétail (OSB) pour un montant de 1 424 768 034 FCFA.

Réalisation de l'assistance nutritionnelle

Le budget prévisionnel total pour la nutrition s'élève à 15 691 863 241 FCFA. Toutefois, il faut préciser que les interventions planifiées sont mises en œuvre par le CNDN lui-même, mais aussi par des partenaires tels que le PAM.

Les réalisations suivantes sont apportées comme réponse dans le volet nutritionnel dans le PNR 2021 :

**Tableau n°3 :
Répartition des bénéficiaires**

Indicateurs	Effectifs pour 3 trimestres
Nombre de contacts pour le dépistage de la malnutrition aigüe (3 campagnes de dépistage)	2 729 978
Nombre d'enfants souffrant de MAG	76 033
Nombre d'enfants souffrant de MAM	72 271
Nombre d'enfants souffrant de MAS	3 762
Nombre d'enfants MAM pris en charge au niveau communautaire	51 530
Nombre d'enfants récupérés	44 177
Nombre d'enfants MAS référés	3 678

Le montant total décaissé pour l'assistance 2021 s'élève à 164 337 964 FCFA.

Coordination des activités du PUSA

Le SECNSA a poursuivi la coordination des interventions PNR, toujours avec le comité de suivi de la mise en œuvre des PNR mis en place en 2020. Ce comité est composé des acteurs concernés (sectoriels, Système des Nations Unies, ONGs). Cependant, en cette période de pandémie où les rassemblements sont interdits, les réunions de coordination du PNR se sont toujours tenues en vidéo conférence et pour cette années seuls trois réunions ont été tenues.

Au niveau régional les bureaux régionaux des régions concernées ont mené en parfaite collaborations avec les partenaires dans la mise en œuvre des activités de l'interventions.

Au terme de l'exécution du PTBA 2021 de la DCPC, il a été constaté que la pandémie de la Covid 19 activités ainsi que le manque de financement, continuent à impacter la mise en œuvre des. Toutefois, la vision du SECNSA poursuit son déroulement pour l'atteinte des objectifs de développement.

Résultat 4 : la coordination du dispositif régional de la SAR avec les acteurs est améliorée

Enoncés des objectifs	Indicateurs	Valeur cible	Valeur atteinte	Taux de réalisation	Commentaire
Tenir un atelier d'élaboration national le rapport annuel du PNASAR	Nombre d'atelier tenu	01	01	100%	
	Nombre de rapport annuel élaboré	01	01	100%	

Tenir un atelier d'élaboration du PTBA du PNASAR	Nombre d'atelier tenu	01	01	100%	
	Nombre de document narratif du PTBA élaboré	01	01	100%	
Organiser un atelier de formation sur le sur les outils de suivi évaluation du PNASAR	Nombre d'atelier de formation réalisé	01	01	100%	
	Nombre d'agents BRSA formés en suivi évaluation	15	15	100%	
Former les ministères sectoriels sur le logiciel de suivi évaluation SMILER	Nombre d'agents des ministères sectoriels formés	09	90	100%	
Organiser des ateliers de revue semestrielle des activités du PNASAR au niveau décentralisé et national	Nombre d'atelier de revue semestrielle national tenu	01	01	100%	
	Nombre d'atelier de revue semestrielle décentralisé tenu	02	05	250%	
Former les agents BRSA et les membres du dispositif CTN SE sur le système informatisé de suivi évaluation du PNASAR (SISE)	Nombre de sessions de formation tenue	01	01	100	
	Nombre d'agents formes sur le SISIE	35	43	122.85%	
Organiser une session du Comité National de Sécurité Alimentaire (CNSA)	Nombre de sessions du CNSA réalisé	1	0	0%	Difficulté pour réunir les membres du comité car constitué des ministres
Atelier de partage des résultats du DPTSA 2 auprès du gouvernement (SGG),	Nombre d'ateliers tenu	1	1	0%	Absence de financements

Source : PTBA 2022

ECHOS DES BRSA

Dans l'organigramme du SE-CNSA figure en bonne place les bureaux régionaux de sécurité alimentaire (BRSA), qui jouent un rôle primordial dans le dispositif.

Plusieurs missions leurs sont allouées. Il s'agit entre autres de ;

- Assurer la coordination du dispositif régional de sécurité alimentaire et de résilience ;
- Coordonner les activités de collecte de données ;
- Assurer le secrétariat et l'animation des comités régionaux et départementaux de sécurité alimentaire ;
- Initier des activités et des projets innovants avec les acteurs régionaux pour l'amélioration de la SA et de la résilience ;
- Assurer le suivi de la mise en œuvre du PNASAR au niveau des régions.

Etant un démembrement du SECNSA au niveau opérationnel, les BRSA assurent la mise en œuvre opérationnelle des activités du SECNSA.

COLLECTE, TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNÉES

✔ Contribution à l'enquête Esa

L'enquête ESA se tient deux fois par an pour faire la situation du pays en matière de sécurité alimentaire. La mise en œuvre opérationnelle des activités est assurée par les 13 bureaux régionaux complété par une équipe d'enquêteurs recruté au niveau local. L'enquête se déroule dans les 42 départements sur la base d'un échantillon définie au préalable. La durée des enquêtes est en moins 10 jours. L'équipe des BRSA assure la supervision des activités de collecte et font la remontée d'information journalière. Ils produisent des rapports de supervision a la fin de l'enquête qui font office livrable.

✔ Contribution a la collecte des paramètres clés

La réalisation des profils HEA dans les 15 Zones de Moyens d'existence du pays constitue des données de base avec une durée de vie au minimum de 05 ans. Ces profils HEA disposent des indicateurs qui sont suivis deux fois par an au niveau de ces 15 ZME. Le suivi de ces indicateurs sur les moyens d'existence est assuré par l'équipe des BRSA qui fait la collecte au niveau des villages et avec les services techniques déconcentrés. La durée de la collecte ne dépasse pas 05 jours. Les informations collectées sont renseignées dans un tableur Excel qui servira de base d'analyse pour voir l'évolution des indicateurs.

Collecte de données paramètre clés des zones sn 07 et la sn 08, mars 2022



- ✔ Contribution à l'analyse des CH décentralisées

Lors de ces sessions décentralisées du CH, les BRSA assurent l'organisation technique et logistique. Ils procèdent à une collecte de données au préalable auprès des services techniques décentralisés qui seront utilisées lors des analyses. Les BRSA appuyé par des facilitateurs nationaux, animent les sessions du CH. En 2021, les premiers résultats issus de ces CH décentralisées sont utilisés comme instants lors des CH national.

- ✔ Mise en oeuvre des activités de suivi des projets et programmes

Le suivi des projets dans les régions est l'une des principales missions du SECNSA. A l'échelle nationale, on note 217 projets répertoriés et qui interviennent dans le domaine de la sécurité alimentaire. Ces projets renseignement pour la plupart des indicateurs du PNASAR. Le chef du BRSA a la charge de collecter les informations auprès des projets pour renseigner les matrices. En 2021, les BRSA ont effectué dans leurs régions respectives des ateliers de planifications des activités du PNASAR, des missions de suivi trimestrielles sur les indicateurs, et des revues annuelles des activités des projets et programmes.

RESULTAT 5. Le dispositif national et régional de suivi-évaluation des projets et programmes sont opérationnels et fonctionnels

Enoncés des objectifs	Indicateurs	Valeur cible	Valeur atteinte	Taux de réalisation	Commentaire
Tenir un atelier d'élaboration national le rapport annuel du PNASAR	Nombre d'atelier tenu	01	01	100%	
	Nombre de rapport annuel élaboré	01	01	100%	

Tenir un atelier d'élaboration du PTBA du PNASAR	Nombre d'atelier tenu	01	01	100%	
	Nombre de document narratif du PTBA élaboré	01	01	100%	
Organiser un atelier de formation sur le sur les outils de suivi évaluation du PNASAR	Nombre d'atelier de formation réalisé	01	01	100%	
	Nombre d'agents BRSA formés en suivi évaluation	15	15	100%	
Former les ministères sectoriels sur le logiciel de suivi évaluation SMILER	Nombre d'agents des ministères sectoriels formés	09	90	100%	
Organiser des ateliers de revue semestrielle des activités du PNASAR au niveau décentralisé et national	Nombre d'atelier de revue semestrielle national tenu	01	01	100%	
	Nombre d'atelier de revue semestrielle décentralisé tenu	02	05	250%	
Former les agents BRSA et les membres du dispositif CTN SE sur le système informatisé de suivi évaluation du PNASAR (SISE)	Nombre de sessions de formation tenue	01	01	100	
	Nombre d'agents formes sur le SISIE	35	43	122.85%	
Organiser une session du Comité National de Sécurité Alimentaire (CNSA)	Nombre de sessions du CNSA réalisé	1	0	0%	Difficulté pour réunir les membres du comité car constitué des ministres

Atelier de partage des résultats du DPTSA 2 auprès du gouvernement (SGG),	Nombre d'ateliers tenu	1	0	0%	Absence de financements
---	------------------------	---	---	----	-------------------------

Source : PTBA 2021

Suivi de la mise en œuvre du PNASAR

Le suivi de la mise en œuvre des projets et programmes de SAR constitue l'une des missions phares du SE-CNSA. De ce fait, un intérêt particulier a été accordé aux activités relatives au suivi de l'exécution des activités des PPSAN, effectué à travers le PNASAR.

Elaboration du rapport de mise en œuvre du PNASAR 2020 et du PTBA 2021 du PNASAR des sectoriels)

L'année 2020 marque la fin de la troisième année d'exécution de ce programme grandeur nature. A cet effet, il était impératif au courant de cette année 2021, de faire le bilan de la mise en œuvre des activités planifiées dans le PTBA 2020 du PNASAR par l'ensemble des parties prenantes. Pour ce faire, des outils de collecte de données ont été élaborés et partagés avec l'ensemble des acteurs pour être renseignés, des séances de télétravail ont été également tenues, pour un suivi régulier de la collecte des données. Par la suite, un atelier de plusieurs jours, réunissant toutes les parties prenantes a été organisé pour procéder à l'exploitation et l'analyse des données, qui a abouti à l'élaboration du rapport de mise en œuvre du PNASAR 2020.

Cet rapport a permis de mettre en lumière la contribution des différents secteurs au renforcement de la SA, de décliner les contraintes auxquelles ils sont confrontés et de formuler des recommandations pour une meilleure mise en œuvre. Les perspectives 2021 ont été également mises en exergue.

Cet atelier a été mis à profit pour faire la planification du PTBA 2021 du PNASAR au niveau national avec les sectoriels. La seconde activité consistait à l'élaboration du Programme de Travail et Budget Annuel du PNASAR 2021. L'exercice consistait à amener tous les intervenants dans le domaine de la SA, à inscrire dans le PTBA 2021 du PNASAR, leurs activités, qui ont été articulées aux indicateurs dudit programme et accompagnées par les budgets y afférents. C'est sur la base de cette planification que le suivi de la mise en œuvre des activités a été effectuée pour l'année 2021.

Élaboration des PTBA 2021 des PPSAN au niveau régional

L'exercice d'élaboration des PTBA 2021 du PNASAR a été décentralisé au niveau des régions pour permettre aux projets, programmes et ONG de sécurité alimentaire et de résilience intervenants dans les différents territoires de partager les planifications de leurs activités pour 2021. Avec la collaboration étroite des autorités administratives, des ateliers régionaux ont été organisés dans plusieurs régions (Matam, Saint louis, Tambacounda, Louga, Kédougou, Thiès, Kaffrine), afin de concevoir le PTBA 2021, toutes les activités, en lien avec le PNASAR, ont été répertoriées, pour constituer de support aux BRSA, lors des opérations de suivi des réalisations des projets, programmes et ONG.

Renforcement de capacité sur les outils de suivi évaluation du PNASAR

Pour une bonne exécution des activités de suivi du PNASAR, il s'était avéré impératif de désigner des points focaux du programme au niveau des BRSA et de les former sur les outils de planification et de suivi. A ce titre, avec la facilitation financière du projet RG/SAR de la JICA ; un atelier de formation sur les outils du PNASAR, a été organisé du 06 au 10 avril 2021, pour le compte desdits points focaux.

Ces agents ont bénéficié d'une panoplie de modules tournant autour du développement personnel, du management organisationnel, sur les fondamentaux du suivi évaluation et sur les outils de planification et de suivi du PNASAR.



Formation des ministères sectoriels sur le logiciel de suivi évaluation SMILER

Toujours dans la dynamique de renforcement de capacités des parties prenantes au PNASAR, une session de formation sur le performant logiciel de planification et de suivi des activités, appelé le SMILER. La réalisation de cette activité a été rendue possible grâce au concours financier de notre partenaire privilégié la JICA, laquelle formation permettra de parfaire le système de suivi d'évaluation mis en place pour le PNASAR.



Organiser des ateliers de revue semestrielle des activités du PNASAR

Dans les étapes majeures du système de suivi évaluation du PNASAR, il était prévu d'organiser au sortir du premier semestre de chaque année, une revue semestrielle des activités inscrites dans le PTBA. Afin de faire le point sur le niveau d'exécution des activités planifiées, apprécier le rythme de progression, en référence à la cible annuelle, relever les insuffisances et proposer des mesures d'ajustement pour l'atteinte des résultats escomptés à la fin de l'année, à ce titre, ladite revue sera organisée à deux niveaux ;

Au Niveau National avec les ministères sectoriels :

Au niveau National, du fait de la pandémie, l'échéance fixée pour la réalisation de la revue semestrielle avec les ministères sectoriels n'a pas été respectée. Un report de ladite activité a été effectué, pour être réalisé au courant du second semestre. Le comité technique de suivi évaluation du PNASAR (CT- PNASAR), composé essentiellement des points focaux des ministères sectoriels et autres parties prenantes, se sont réunis pour jauger le niveau de progression des activités planifiées, à travers un rapport, qui a aussi mis en exergue les goulots d'étranglement et les recommandations fortes formulées pour une atteinte des objectifs escomptés à la fin de l'année.

Au niveau déconcentré, dans les régions :

Grace aux concours financiers de certains partenaires, les bureaux régionaux de sécurité alimentaire de certaines régions (Matam, Saint louis, Louga, Kédougou, Kaffrine, Thiès) ont pu faire les revues semestrielles avec les projets, programmes et ONG de SAR intervenant dans leurs régions respectives.



Conception et formation sur le système informatisé de suivi évaluation du PNASAR

A la suite de l'instauration d'un système de suivi évaluation, résultant d'un long processus de réflexion participative et inclusive, avec l'ensemble des intervenants dans le domaine de la SA ; l'informatisation dudit système était devenue un impératif pour son fonctionnement optimal. C'est ainsi que, le SECNSA a bénéficié de l'appui technique et financier du projet RC/GSAR de la JICA, pour recruter à cet effet, un cabinet

d'expert chargé de faire la conception dudit système ; qui a été entamé en 2020, puis poursuivie et finalisé au courant de l'année 2021. L'achèvement de la production du système informatisé a été aussi marquée par l'organisation d'un atelier de formation sur les fonctionnalités du système, à l'attention des différents utilisateurs.

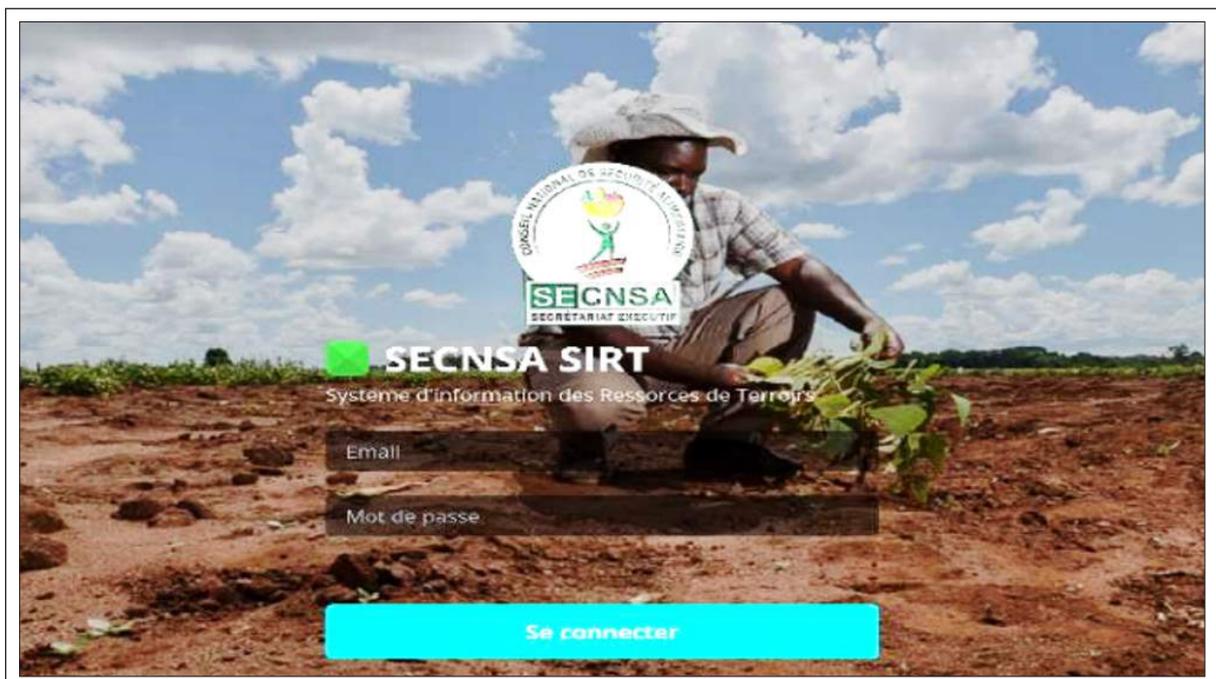
COORDINATION DU PROJET DES NOUVEAUX TERROIRS RÉSILIENTS (NTR)

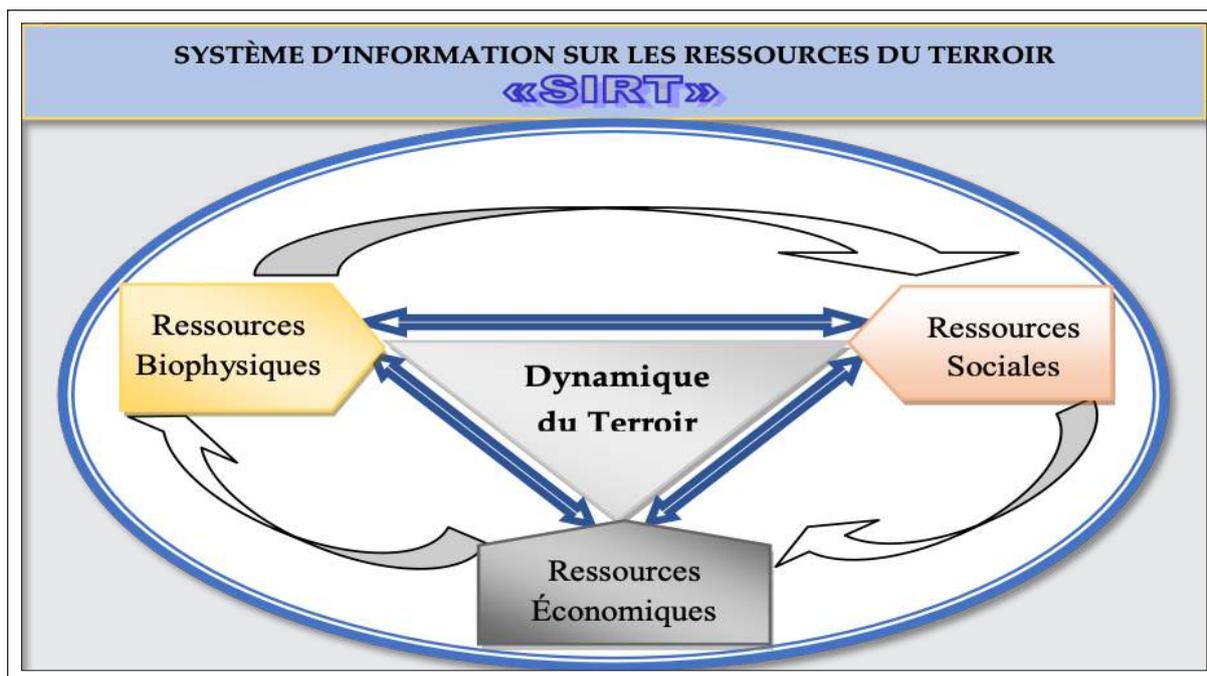
Les Nouveaux Terroirs Résilients (NTR), constituent une des composantes majeures du PNASAR dont l'ambition est d'apporter une innovation dans l'approche de la lutte contre l'insécurité alimentaire au Sénégal. Il s'agit d'apporter une réponse économique durable à une problématique humanitaire et sociale. Vision des NTR D'ici à 2035, les ménages vulnérables ont accès dans leur terroir par eux-mêmes à des aliments sains et nutritifs avec de fortes capacités de résilience.

COMPOSANTE 1 : Le Système D'information sur les Ressources du Terroir

Le SIRT est un dispositif élaboré, utilisant les technologies modernes de l'information et de la communication en vue de renseigner sur les ressources biophysiques, sociales et économiques que recèle chacun des terroirs définis comme tel, en termes d'avantages comparatifs.

C'est ainsi un outil qui permet une meilleure prise de décision dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la résilience. Le SIRT renferme des solutions conceptuelles, organisationnelles et techniques pouvant permettre l'atteinte des objectifs visés dans la mise en œuvre des NTR.

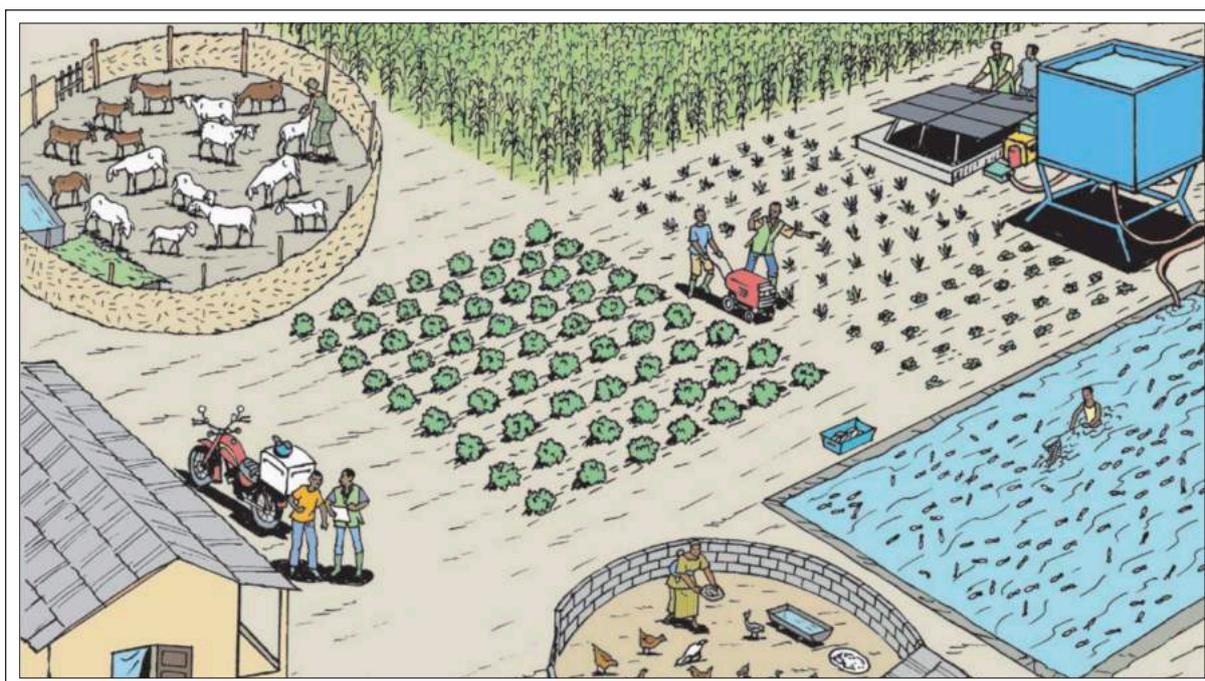




COMPOSANTE 2 : Exploitations Familiales Résilientes (EFR)

Une Exploitation Familiale résiliente (EFR) est une entité physique et sociale constituée d'un ménage de 4 à 5 personnes, disposant d'une superficie d'au moins un (1) hectare. La mise en œuvre des EFR consiste à aider les ménages ciblés à disposer d'un espace de production comprenant une source d'eau pérenne (puits équipé au solaire, ou motopompe sur un cours d'eau) permettant des activités agricoles diversifiées toute l'année.

Chaque EFR comprend un système de production végétale (maraîchage, arboriculture, production de céréales) et un système de production animale (petits ruminants, volaille, principalement de pintades et ou canard de barbarie, un bassin piscicole).

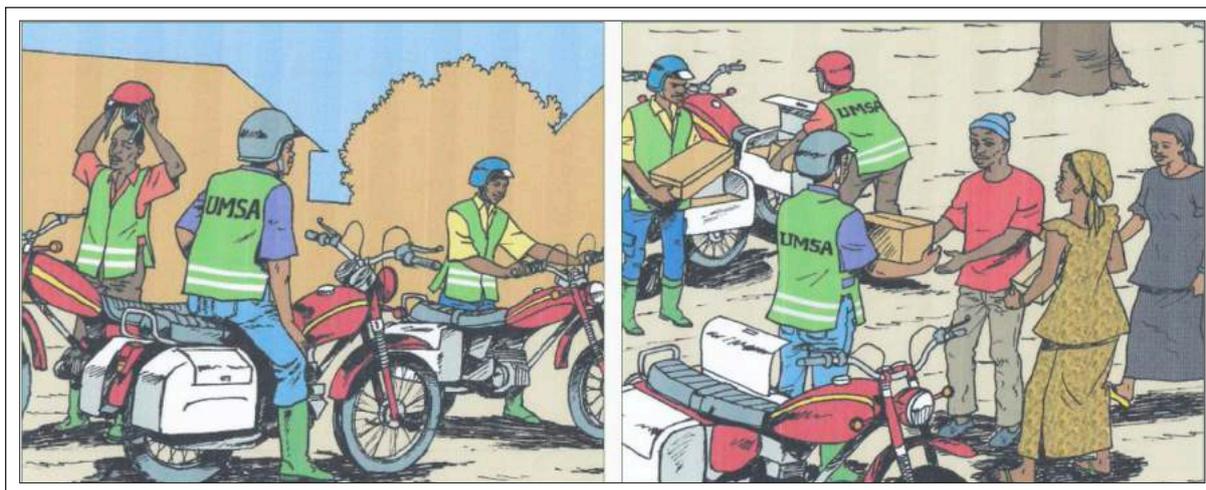


Les EFR constituent un levier important de développement de l'économie locale : elles offrent des productions végétales et animales, source d'une alimentation saine et nutritive ; c'est aussi une base de vie. Une des marques déposées des EFR est qu'elles préconisent et adoptent des techniques de production écologique (réduisant au maximum l'usage des produits et engrais chimiques).

COMPOSANTE 3 : Unité Mobile de Prestation de Services Agricoles

Les Unités Mobiles de Prestation de Services Agricoles (UMSA) sont des entités économiques portées par des jeunes formés au préalable dans des incubateurs d'entrepreneurs agricoles (ANIDA, ANA, etc.), les écoles de formation et/ou centres dédiés aux métiers de l'agriculture

Ces jeunes seront identifiés dans les terroirs identifiés. Le cas échéant, les critères de sélection porteront, principalement, sur leur engagement, matérialisé sur le terrain par des initiatives de base visibles, par exemple.



Chaque UMSA comptera 2 à 3 jeunes et sera dotée de moyens logistiques appropriés permettant d'assurer des prestations rapides et adaptés aux besoins des EFR. C'est cette dernière composante, les UMSA, qui fait l'objet du présent document. En favorisant l'émergence de petites entreprises performantes de prestations de services dans la chaîne de valeurs agricole, les UMSA créeront une dynamique vertueuse de croissance, de productivité et de création de richesses.

Résultat 6 : la Communication et Relations publiques du SECNSA sont renforcées et améliorées

Dans la planification une place importante a été accordée à la communication, qui permet de rendre visible le SE-CNSA. Ces activités pour la plupart planifiées sont essentiellement liées à la :

- Conception du rapport annuel du PNASAR
- Conception des documents des NTR

- Conception des documents du PUSA 2020
- Conception du Bulletin SAP/ mois Mars-Avril-Mai 2020
- Conception de 02 Documents de Programmation Triennal des Dépenses de Sécurité alimentaire II (DPTSA II)
- Recréation Site web du SE-CNSA avec le Consultant
- Conception des interfaces pour applications web pour le compte de la DIT,
- Conceptions des enseignes des BRSA



CONVENTIONS ET PARTENARIATS

Pour mener à bien les missions qui sont assignées, à travers l'exécution des activités planifiées, le SE-CNSA fait recours à l'appui des partenaires techniques et financiers (PTF). A cet effet le SE-CNSA s'est inscrit dans une dynamique partenariale, matérialisée par l'établissement de convention et/ou protocole avec les PTF. Il est important dans ce rapport annuel de faire la situation sur les activités qui ont été déroulées dans le cadre des conventions et partenariats.

Projet Initiative 4R/FVC

Le Sénégal, à travers l'appui technique du Programme alimentaire Mondial (PAM) a bénéficié d'un financement de projet des Fonds Verts pour le Climat (FVC) intitulé « Projet de Résilience face aux chocs climatiques des petits agriculteurs vulnérables à l'insécurité alimentaire à travers une gestion intégrée des risques liés au climat ». Après plusieurs réunions de cadrage, le SECNSA a valablement partagé avec le PAM le désir d'intégrer des lignes qui sont propres à leurs stratégies et initiatives nationales dans ce projet.

Une mission réunissant tous les acteurs de terrain et partenaires de mise en œuvre, s'est tenue à Kaolack le 23 novembre. C'est dans cette même lancée que la tenue de la seconde réunion du comité de pilotage s'est tenue à l'hôtel Terrou bi le mardi 30 novembre afin de pouvoir prendre en compte les différents obstacles que rencontre le projet actuellement et toutes les zones d'amélioration potentielles pour tous les acteurs.

Ainsi, à la fin dudit comité de pilotage a généré l'ambition d'améliorer les méthodes de travail afin de les rendre plus inclusives de par la requête des partenaires, ainsi les lignes directrices ont été revues. C'est dans ce sens que les nouvelles directives et discussions ont été entamés avec le PAM pour inclure le projet NTR et définir un nombre pilote d'EFR dans chaque région dans laquelle intervient le projet 4R.

Projet CLIMARISK

En courant 2021, plusieurs réunions via Zoom ont été tenues entre la DRCC, la Direction Information Technologies (DIT) et le staff du projet CLIMARISK basé aux Iles Canaries en Espagne.

L'objet de ces réunions étaient de voir les axes de collaboration possibles dans le domaine du SIG avec le projet. Finalement, le SECNSA a proposé de mettre en place un outil d'exploitation des données sous forme de Tableau de Bord (TB) pour gérer les données de production végétale et animale des Exploitations Familiales Résilientes (EFR). Ainsi, cette année et en collaboration avec la DIT afin de planifier des actions concrètes, pouvant faciliter l'élaboration des applications, ainsi l'objectif étant d'accompagner le SECNSA dans sa lancée, tout en capitalisant tout ce qui a été fait en termes d'innovation informatique. C'est dans ce sens que le SECNSA a bénéficié des formations en ligne au profit des agents du SECNSA et CLIMARISK.

Projet Tiers Sud/Bey Daare

Dans le cadre de cette convention, le SECNSA a eu à accompagner le projet tiers Sud / Bey Daare dans les activités liées à la mise en place des cantines scolaires ainsi que le suivi des indicateurs de sécurité alimentaire à travers l'enquête ESA

Ainsi, au mois de juillet 2021 une équipe a fait une tournée en vue de faire l'état de la mise en place des cantines scolaires qui est effectué par l'opérateur du projet CRS Caritas.

Ainsi, la tournée à travers les départements de Tambacounda, Vélingara, Kédougou et Salémata, ont permis de faire l'état des lieux des écoles qui ont été retenues et afin de recueillir leur besoin pour l'ouverture et le fonctionnement des cantines. Au sortir de cette mission, différents éléments ont été retenues et ont permis de préparer les passations de marchés. A l'issue de la mission une rencontre a été faite rassemblant le projet, l'opérateur et le SECNSA afin de rapporter les failles et les limites à l'exécution de cette activité. Néanmoins, le projet reste optimiste que tous les ANO seront disponibles sous peu.

En addition, l'enquête ESA réalisée au mois d'octobre a vu la contribution du projet Tiers Sud pour la collecte de données dans ses zones d'intervention. Celle-ci s'est mener également dans les autres départements hors projet Tiers sud pour obtenir une situation nationale

du comportement des indicateurs de SAR.

Projet AGRISAN 2

Le projet AGRISAN2 est une ligne de crédit accordée par l'Union Européenne et mise en œuvre par le Centre de Suivi Écologique (CSE). Le projet AgriSAN2, action intitulée « Cartographie des indicateurs de performance dans le domaine du développement agricole durable et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sénégal, fait suite au projet-AgriSAN1 ». Rappelons qu'AgriSAN1 a été cordonnée par le Centre de Suivi Écologique (CSE), à travers une subvention de la Délégation de l'Union Européenne (DUE) au Sénégal, de 2016 à 2019. Au vu des résultats réalisés par le projet, il était apparu nécessaire de consolider les acquis et d'évoluer vers une mise à l'échelle en intégrant d'autres domaines prioritaires comme les secteurs de la protection sociale, l'élevage et la pêche. Dans le but d'opérationnaliser une telle recommandation, la Délégation de l'Union Européenne (DUE) au Sénégal et le CSE ont signé en Septembre 2020 un contrat de services pour une action complémentaire concernant la « Cartographie des indicateurs de protection sociale, de sécurité alimentaire et de nutrition - AgriSAN2 » pour une durée de 18

Projet RC/GSAR

L'objectif visé dans le cadre de ce projet entre la JICA et le SECNSA est de renforcer la mise en œuvre et la coordination de la sécurité alimentaire et de la résilience au Sénégal. Le Procès-Verbal entre le gouvernement du Sénégal (SE-CNSA-MEFP/DCEF) et la JICA pour une période de 4 ans (2017-2020) a été signé. Les activités du projet ont été déclinées en mettant l'accent sur les besoins du SE-CNSA en matière de suivi et de coordination de la sécurité alimentaire et de la résilience en collaboration avec les sectoriels au niveau local et national.

- Ainsi en 2021, le projet RC/GSAR a appuyé le SE-CNSA dans la liste activités suivantes Activités sectoriels PNASAR
- Séance de travail outil PNASAR+ préparation mission de suivi
- Atelier sur la méthodologie de ciblage et sur les outils de suivi évaluation
- Atelier évaluation ESA et formation ESAR, paramètres clés
- Atelier de validation du bulletin SAP et impression
- Activités sectoriels PNASAR : l'atelier de finalisation des outils de planification du PNASAR
- Confection et impression de teeshirts dans le cadre de ESAR
- Impression manuel CH
- Atelier OA
- Enquête terrain ESAR
- CH Régional
- Atelier sectoriels PNASAR Juin 2021

Cérémonie de remise de diplôme de l'atelier d'échanges d'expériences entre le JAPON et le SENEGAL





PRINCIPALES CONTRAINTES ET PERSPECTIVES MAJEURS

Dans l'exercice de ses fonctions, le SE-CNSA est confronté durant l'année 2021, à des contraintes de plusieurs ordres. Et pour surmonter cela, les différentes Directions et Cellules ont proposé des recommandations pour le bon fonctionnement de la structure.

CONTRAINTES MAJEURES

En fonction des activités majeures du SECNSA, les difficultés sont répertoriées et des recommandations sont formulées pour une meilleure efficacité des interventions.

ACTIVITES	DIFFICULTES	RECOMMANDATIONS
Collecte et Analyse des données	<ul style="list-style-type: none"> Le financement de la collecte des données primaires est supporté entièrement par les partenaires techniques financiers ; Difficulté de mobiliser les ressources financières nécessaires pour la réalisation des activités de collecte d'où le retard habituel noté dans l'exécution des enquêtes ; Insuffisance et vétusté du parc automobile du SE-CNSA ; Insuffisance des outils de collecte. 	<ul style="list-style-type: none"> L'Etat doit mettre en place un budget dédié uniquement aux enquêtes sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle; Renouveler et augmenter le parc automobile du SE-CNSA Doter le SE-CNSA d'outils de collecte plus modernes et appropriés à savoir des tablettes en nombre suffisant
Fonctionnement des Cadres d'Analyse	<ul style="list-style-type: none"> le financement des deux sessions du CH dépend entièrement des PTF ; difficulté de mobiliser les ressources financières nécessaires pour l'organisation de l'atelier du CH ; difficulté d'accéder à temps à certaines données nécessaires au cadre d'analyse du CH (données nutritionnelles, les productions agricoles) ; le financement de l'atelier des ateliers Outcome Analysis est supporté entièrement par les partenaires. 	<ul style="list-style-type: none"> mettre en place un budget dédié à l'organisation des deux sessions du cadre harmonisé renforcer la concertation entre toutes les parties prenantes pour faciliter l'accès aux données relatives à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; mettre en place un budget réservé uniquement à l'organisation des ateliers d'analyse des résultats (Outcome Analysis)

Elaboration et mise en œuvre du PNR	Difficulté pour mobiliser les ressources pour faire le ciblage des ménages bénéficiaires ;	<ul style="list-style-type: none"> • Allouer un budget nécessaire pour faire le ciblage des ménages vulnérables et une coordination correcte de la mise en œuvre des prochains PNR ; • Renforcer la concertation entre toutes les parties prenantes à l'exécution du PNR, pour une meilleure mise en œuvre ; • Rendre dynamique les comités départementaux de sécurité alimentaire pour sa meilleure implication dans la mise en œuvre des plans nationaux de réponse
Communication	Difficultés liées à l'absence d'un budget de communication prédéfini sont à l'origine des retards souvent notés dans l'exécution de certaines activités.	Allouer un budget à la communication

En faisant le rapport comparatif difficultés rencontrées et recommandations préconisées, l'analyse fait ressortir que les dysfonctionnements enregistrés sont essentiellement de deux ordres : l'insuffisance et/ou la non disponibilité des ressources, financières et logistiques ; le faible niveau fonctionnel des cadres de concertation et d'harmonisation des pratiques usuelles. En effet, cette photographie des résultats forts appréciables, est assombrie par une série de difficultés qui minent le fonctionnement optimal du SE-CNSA en réduisant considérablement ses capacités d'intervention et cela a engendré une forte dépendance aux partenaires au développement

PERSPECTIVES ANNEE 2022

Les perspectives pour l'année 2022 présentées, dans ce qui suit, s'alignent essentiellement sur les principales missions du SE-CNSA, tout en prenant en compte le reliquat d'activités non réalisées en référence au PTBA 2021 ; mais aussi viennent en complément des activités déjà entamées durant l'année.

AXE 1 : GOUVERNANCE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE

- Elaborer un guide alimentaire post forum sur prospectives alimentaires
- Organiser des ateliers régionaux sur l'impact des changements climatiques sur la sécurité alimentaire
- Organiser des missions d'identification et de capitalisation des bonnes pratiques de résiliences des trois dernières années (BPR) en matière de

sécurité alimentaire et de nutrition

- Tenir les sessions du Cadre Harmonisé (CH) nationales et décentralisées (14 régions)

AXE 2 : RESILIENCE DES MENAGES

- Assurer la phase de démarrage des Nouveaux Terroirs Résilients
- Sensibiliser, Communiquer et Identifier les acteurs
- Tenir les rencontres techniques avec les parties prenantes
- Collecter les données, Cibler et Sélectionner les bénéficiaires
- Installer des EFR (40) en collaboration avec des partenaires contractuels (ANIDA, ANCAR, etc.)
- Superviser les EFR et faire les validations techniques
- Former les bénéficiaires des EFR
- Suivre par les services techniques partenaires
- Accompagner les parties prenantes à faire l'évaluation finale

AXE 3 : COORDINATION, CONCERTATION et GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES

- Réaliser une étude de base pour l'élaboration du plan de contingence
- Atelier de concertation des parties prenantes pour définir les guides line relatifs à la mise en œuvre du plan
- Réaliser une étude de référence pour la création d'un Fonds de soutien à la sécurité alimentaire, à la résilience (FOSAR)
- Restituer et valider les résultats de l'étude au comité du FOSAR élargi
- Organiser la table ronde des bailleurs de fonds pour le financement du FOSAR

AXE 4 : SUIVI-ÉVALUATION DU PNASAR SONT OPERATIONNELS ET FONCTIONNELS

- Organiser des ateliers de revue annuelle au niveau national et régional
- Organiser des missions nationales conjointes et de suivis de la mise en œuvre des projets et programmes
- Organiser une évaluation à mi-parcours et une évaluation finale de la 1ere phase du PNASAR
- Réaliser et valider la mise à jour de la cartographie des PPSAN renforcé par leur géolocalisation
- Recruter un consultant pour réaliser l'étude de base pour la 2ieme phase du PNASAR (2022-2026)

- Tenir les ateliers régionaux et nationaux de lancement de la 2ieme phase du PNASAR (2022-2026)
- Organiser des ateliers régionaux et nationaux pour la validation de l'étude de base du PNASAR (2022-2026)
- Faire la revue Annuelle conjointe Sécurité Alimentaire (RAC)

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



Un Peuple ■ Un But ■ Une Foi

—
SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT



Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire
Point E, Rue de Fatick x Bd du Sud, Immeuble Abdoulaye Seck, 3, 4 & 5èmes étages
Dakar, BP 27 161, Tel: + 221 33 865 30 35, mail: secnsa@secnsa.sn

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, C'EST AGIR MAINTENANT !